



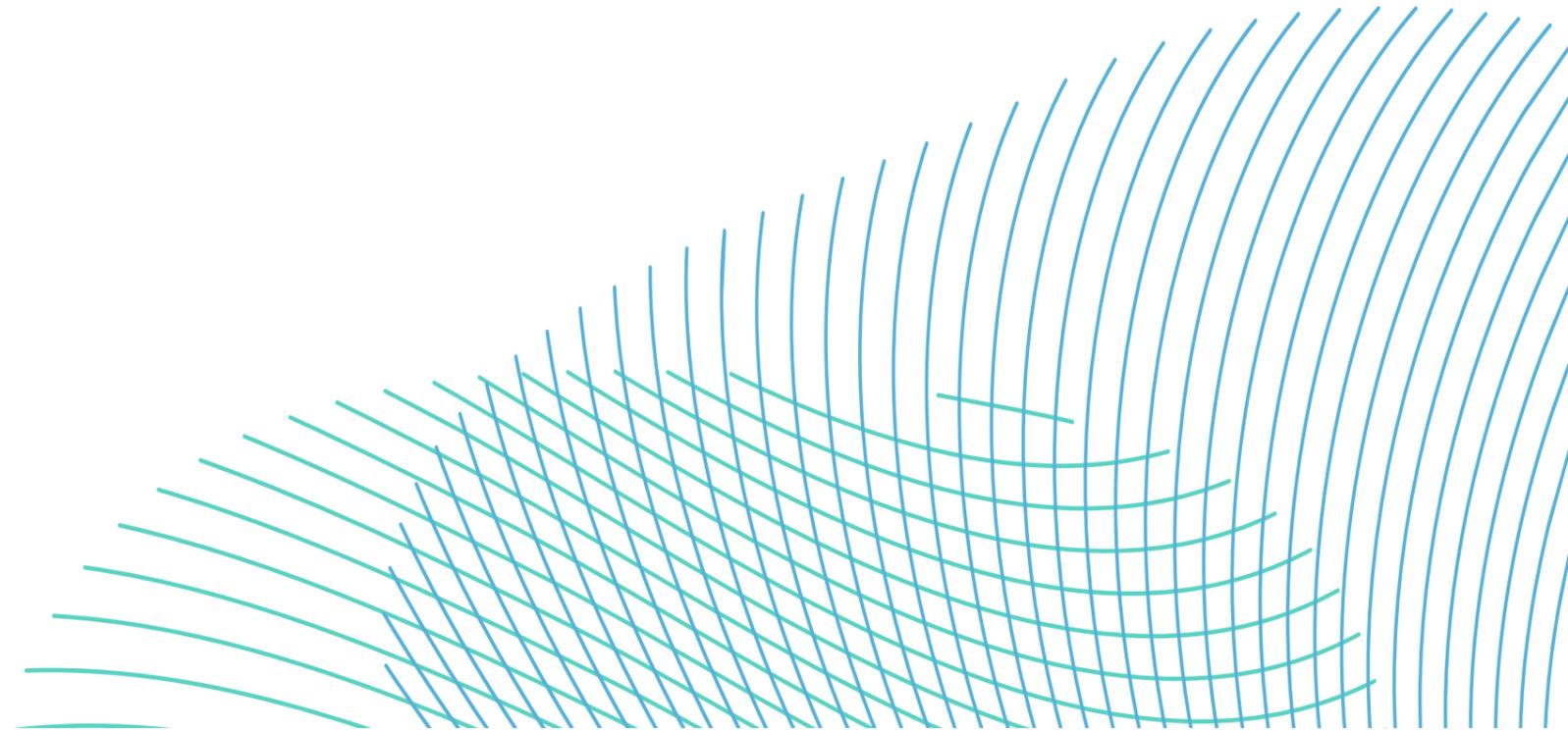
Projet éolien du Balinot

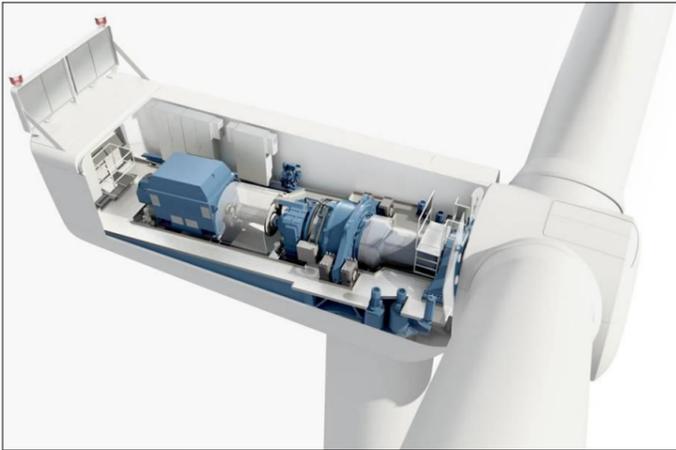
Dossier administratif
Annexe 4 : Cartes et plans

Dossier d'Enquête publique

Parc éolien du Balinot S.A.S.
(anciennement Parc éolien Nordex 79 SAS)
23 rue d'Anjou
75 008 PARIS

**Communes de Rubescourt (80)
et Le Frestoy-Vaux (60)**





PARC EOLIEN DU BALINOT
COMMUNES DE RUBESCOURT
ET LE FRESTOY-VAUX
DEPARTEMENT DE L'OISE ET DE LA SOMME

MO ARCHITECTES
 eurl d'architecture au capital de 8.000€ / n°IDF S12 893
 siret 511 091 258 000 18 / tva intra FR 245 110 912 58
 24, rue Stalingrad / 93310 Le Pré Saint-Gervais
 T 01 48 96 99 56 / F 01 48 96 99 57 / mo.architectes@free.fr



©MO architectes. Mission strictement limitée à l'édition des plans de permis de construire, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.

MAITRISE D'ŒUVRE
MO ARCHITECTES

MAITRISE D'OUVRAGE
PARC EOLIEN NORDEX 79 SAS



24, RUE DE STALINGRAD - 93310 LE PRE SAINT-GERVAIS
 T: 01 48 96 99 56 - F: 01 48 96 99 57
 atelier.moarchitectes@gmail.com

23, RUE D'ANJOU - 75008 PARIS
 T: 01 55 93 43 43 - F: 01 55 93 43 40
 MSerra@nordex-online.com

DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE

Date : 03/09/2018 Indice : **A**

NOMENCLATURE

AR-01	AU3:	PLAN DE SITUATION
AR-02		PLAN GENERAL N°1
AR-03	AU4:	PLAN D'ENSEMBLE N°1 DU PARC EOLIEN
AR-04	AU4:	PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN
AR-05	AU4:	PLAN N°1 DU PARC EOLIEN
AR-06	AU4:	PLAN N°2 DU PARC EOLIEN
AR-07	AU4:	PLAN N°3 DU PARC EOLIEN
AR-08	AU5:	PLAN N°4 - EOLIENNE E1
AR-09	AU5:	PLAN N°5 - EOLIENNE E2
AR-10	AU5:	PLAN N°6 - EOLIENNE E3
AR-11	AU5:	PLAN N°7 - EOLIENNE E4
AR-12	AU5:	PLAN N°8 - EOLIENNE E5
AR-13	AU5:	PLAN N°9 - EOLIENNE E6
AR-14	AU5:	PLAN N°10 - POSTES DE LIVRAISON 1-2



SOMMAIRE

MAITRISE D'ŒUVRE

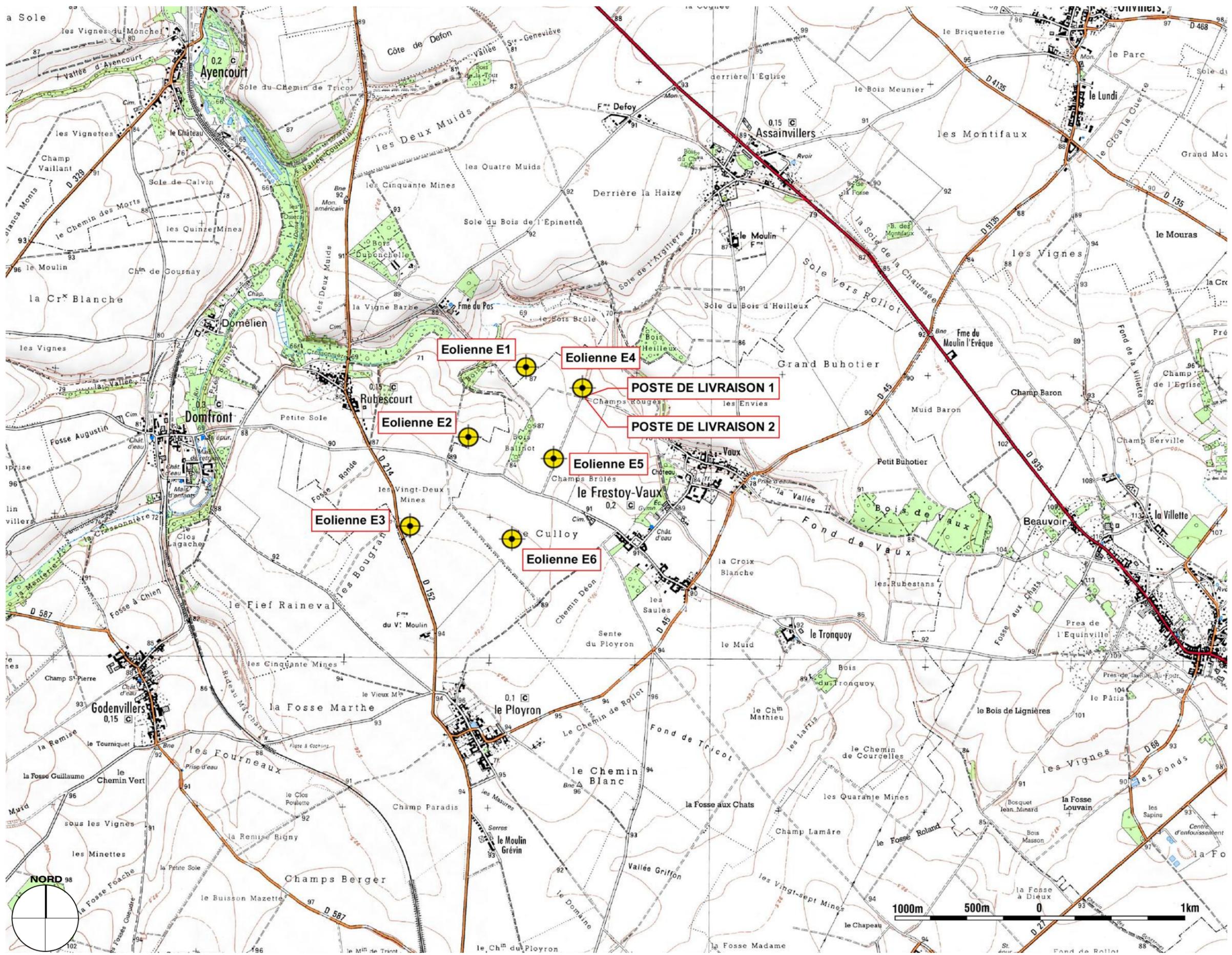
MO ARCHITECTES

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif, de même que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase du Permis de Construire. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage contradictoire afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant les phases de travaux.

Date : 03/09/2018

Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande d'autorisation environnementale, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.



DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
PARC EOLIEN DU BALINOT
COMMUNES DE RUBESCOURT ET LE FRESTOY-VAUX



PARC EOLIEN NORDEX 79 SAS
PLAN DE SITUATION

Source scan 25 IGN

-  Eolienne
-  Limite de Commune
-  Poste de Livraison

MAITRISE D'ŒUVRE

MO ARCHITECTES

AU 3 

AR-01

A3-Echelle : 1 : 25 000

Date : 03/09/2018 Indice : **A**

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE
PARC EOLIEN DU BALINOT
 COMMUNES DE RUBESCOURT ET LE FRESTOY-VAUX



PARC EOLIEN NORDEX 79 SAS
PLAN GENERAL N°1



Légende:

- Eolienne accordée
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à renforcer
 - Chemin à créer
 - Parcelle d'assiette
 - Parcelle surplombée
 - Aire de grutage
 - Pan coupé provisoire
 - Conduite TRAPIL enterrée
 - Limite de commune
 - Réseau électrique enterré "à titre indicatif"
 - Boisements
 - Arbres
 - Cours d'eau
 - Périmètre de 600m (1/10e du rayon d'affichage d'enquête publique)
 - Distance voies circulées
 - Distance habitations
- MAITRISE D'ŒUVRE

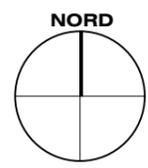
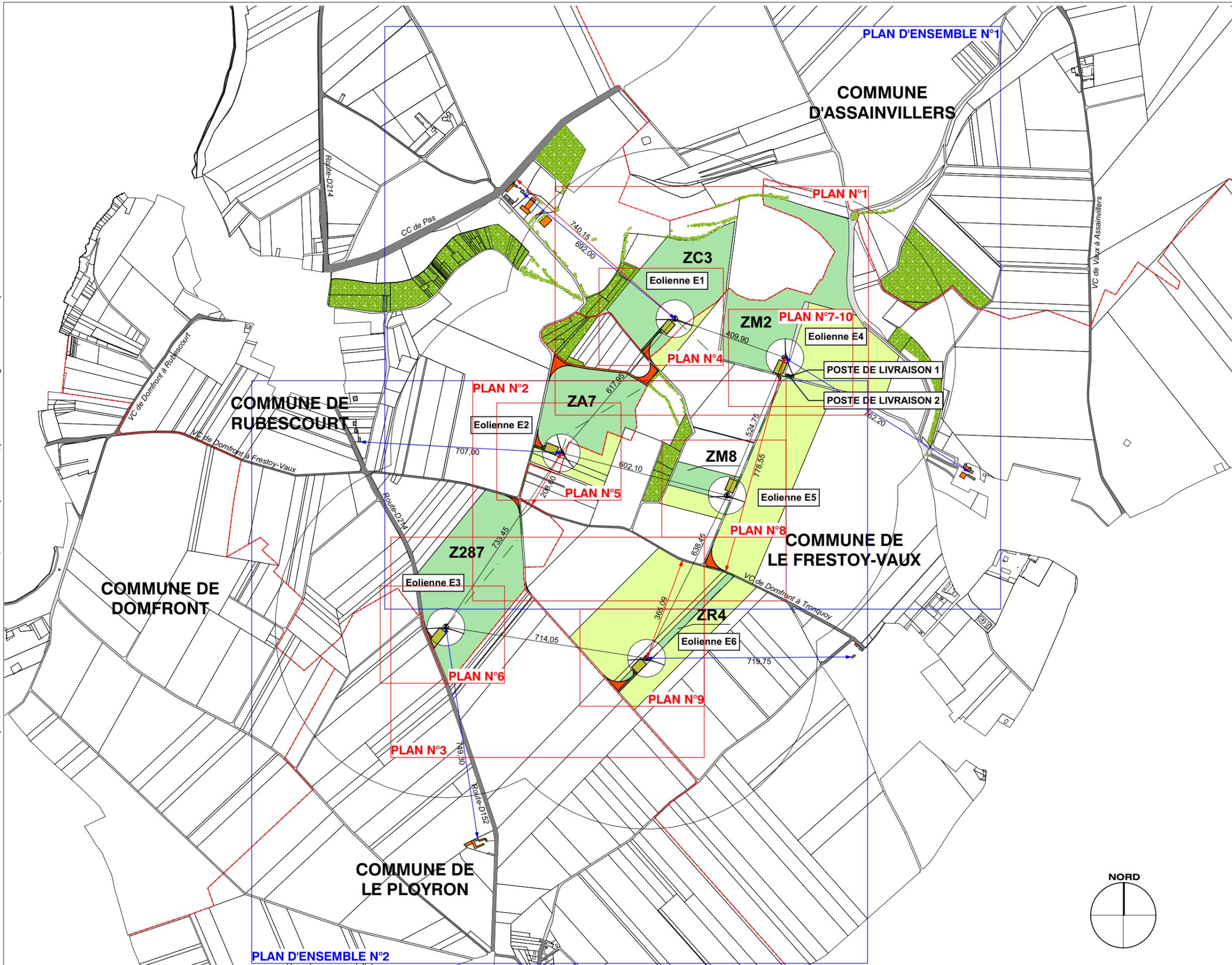
MO ARCHITECTES

AR-02

A3-Echelle : 1:12500

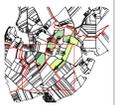
Date : 03/09/2018 Indice : **A**

© MO ARCHITECTES. Mission strictement limitée à l'édition des plans de demande d'autorisation environnementale, en vue du dépôt du dossier, par le Maître d'ouvrage aux autorités compétentes.





PLAN D'ENSEMBLE N°2 DU PARC EOLIEN

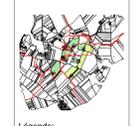


- Légende:**
- Eolienne autorisée
 - Zone agricole
 - Aire protégée
 - Rivier
 - Chemin existant
 - Chemin existant à réviser
 - Chemin à créer
 - BAU foréster
 - Aire de groupage
 - Parc classé protection
 - Constat ZNIE de nature
 - Limite de commune
 - Réseau d'irrigation existant à réviser
 - Bornes/parcelles
 - Niveaux au-dessus/sous du terrain
 - Chem. plus
 - Aire de protection 500m/100m de rayon d'impact phénoptique (ZP/IZI)
 - Distance axes circulaires
 - Distance habitations

MO ARCHITECTES
 24, rue Saint-Georges 49330 La Pré Saint-Gervais
 02 41 48 18 61 / 02 41 48 18 62 / 02 41 48 18 63 / 02 41 48 18 64
 www.moarchitectes.fr

A. Noh





- Légende:**
- Existant accolé
 - Terrain agricole
 - EMI fondaire
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à renforcer
 - Chemin à créer
 - Aire de stockage
 - Plan d'axe proposé
 - Coordonnée EMI existante
 - Ligne de clôture
 - Clôture d'eau
 - Réseau électrique externe
 - Réseau électrique interne
 - Arbres
 - Arbres existants
 - Arbres à planter
 - Empreinte de fondation

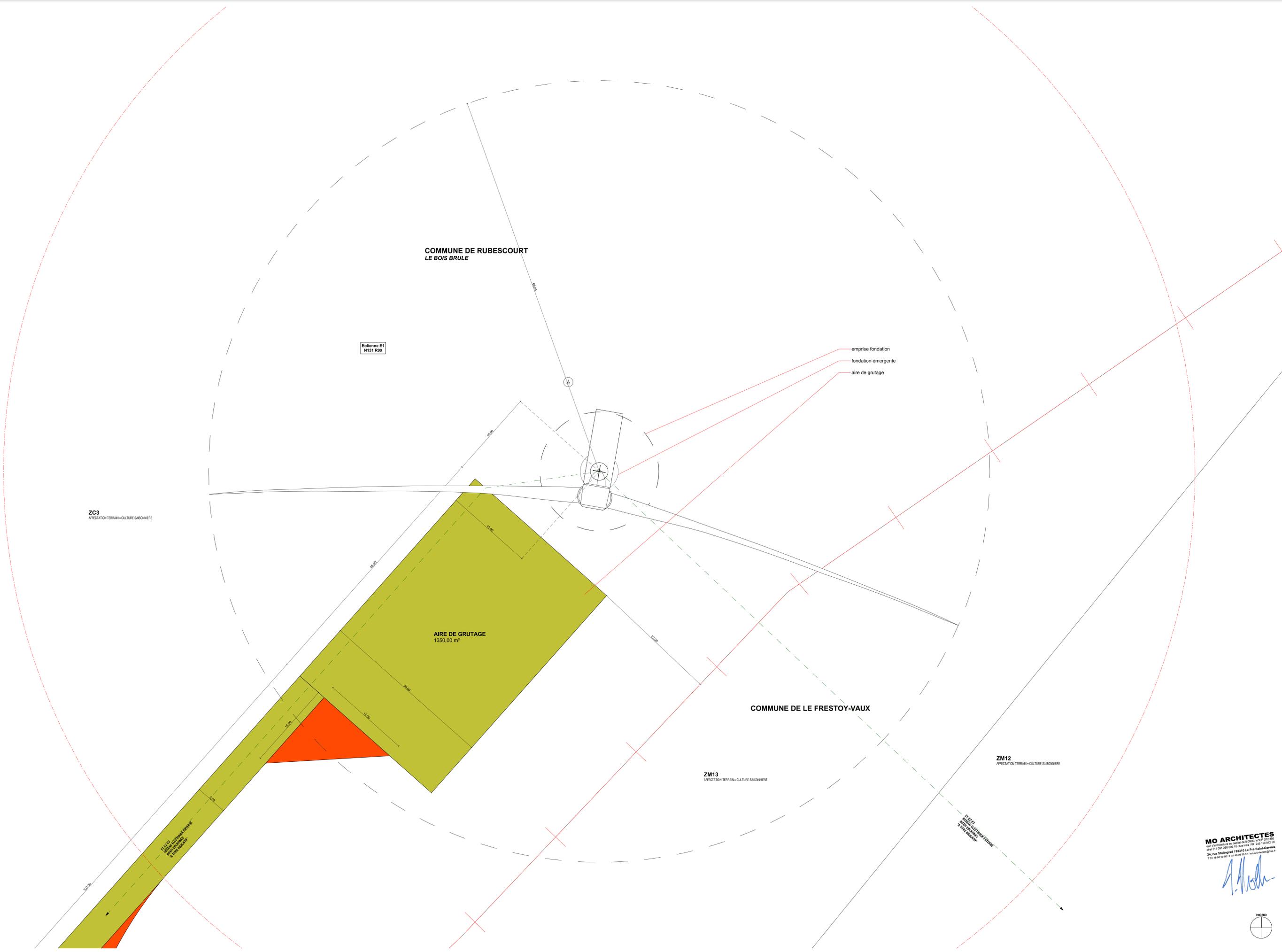




- Légende:**
- Existence accolée
 - Terrain agricole
 - EMI footprint
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à renforcer
 - Chemin à créer
 - Aire de stockage
 - Non utilisable
 - Existence 15m/20m emprise
 - Ligne de bornage
 - Clôture d'enceinte
 - Existence accolée existante
 - Bâtiements
 - Arbres et arbustes
 - Emprise de 35m autour des constructions



© MO ARCHITECTES - Tous droits réservés. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.



COMMUNE DE RUBESCOURT
 LE BOIS BRULE

Eolienne E1
 N°131 R99

ZC3
 AFFECTATION TERRAIN-CULTURE SAISONNIERE

AIRE DE GRUTAGE
 1350,00 m²

COMMUNE DE LE FRESTOY-VAUX

ZM13
 AFFECTATION TERRAIN-CULTURE SAISONNIERE

ZM12
 AFFECTATION TERRAIN-CULTURE SAISONNIERE

emprise fondation
 fondation émergente
 aire de grutage

PLAN N°4 - EOLIENNE E1



- Légende:
- Niveau accès
 - Terrain accidenté
 - 50m recul
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à retenir
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Non utilisable
 - Contour 150m, entrée
 - Contour 30m, entrée
 - Clôtur d'Etat
 - Niveau d'altitude existant à 150m
 - Bâtiements
 - Aires de 35m autour de fondation

MO ARCHITECTES
 24, rue Saint-Gervais 49330 La Pré Saint-Gervais
 02 41 09 10 00 / 02 41 09 10 01 / 02 41 09 10 02 / 02 41 09 10 03

A. H.



COMMUNE DE RUBESCOURT
 AU CHEMIN DES PRETRES

Chemin Rural alt. du Prêtre

Eolienne E2
 N131 R99

E 410
 Réseau électrique terrestre
 10KV/20KV/30KV
 à titre indicatif

ZA7
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

aire de grutage
 emprise fondation
 fondation émergente

AIRE DE GRUTAGE
 1350,00 m²

ZB29
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZA6
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

COMMUNE DE LE FRESTOY-VAUX

ZA5
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZA4
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZB30
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZA3
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZB33
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZB31
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZB32
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

PLAN N°5 - EOLIENNE E2



- Légende:
- Éolienne accolée
 - Terre agricole
 - SAI Forêt
 - Forêt
 - Chemin existant
 - Chemin existant à renfort
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Non couvert préalable
 - Couloir 100% entrée
 - Couloir de crassage
 - Courts d'axe
 - Aléas érosion externe
 - Aléas érosion interne
 - Boisements
 - Aléas ou arbres morts
 - Périphérie de 35m autour de fondation

MO ARCHITECTES
 24, rue Saint-Gervais
 51100 Reims
 03 27 48 98 98

A. Noh



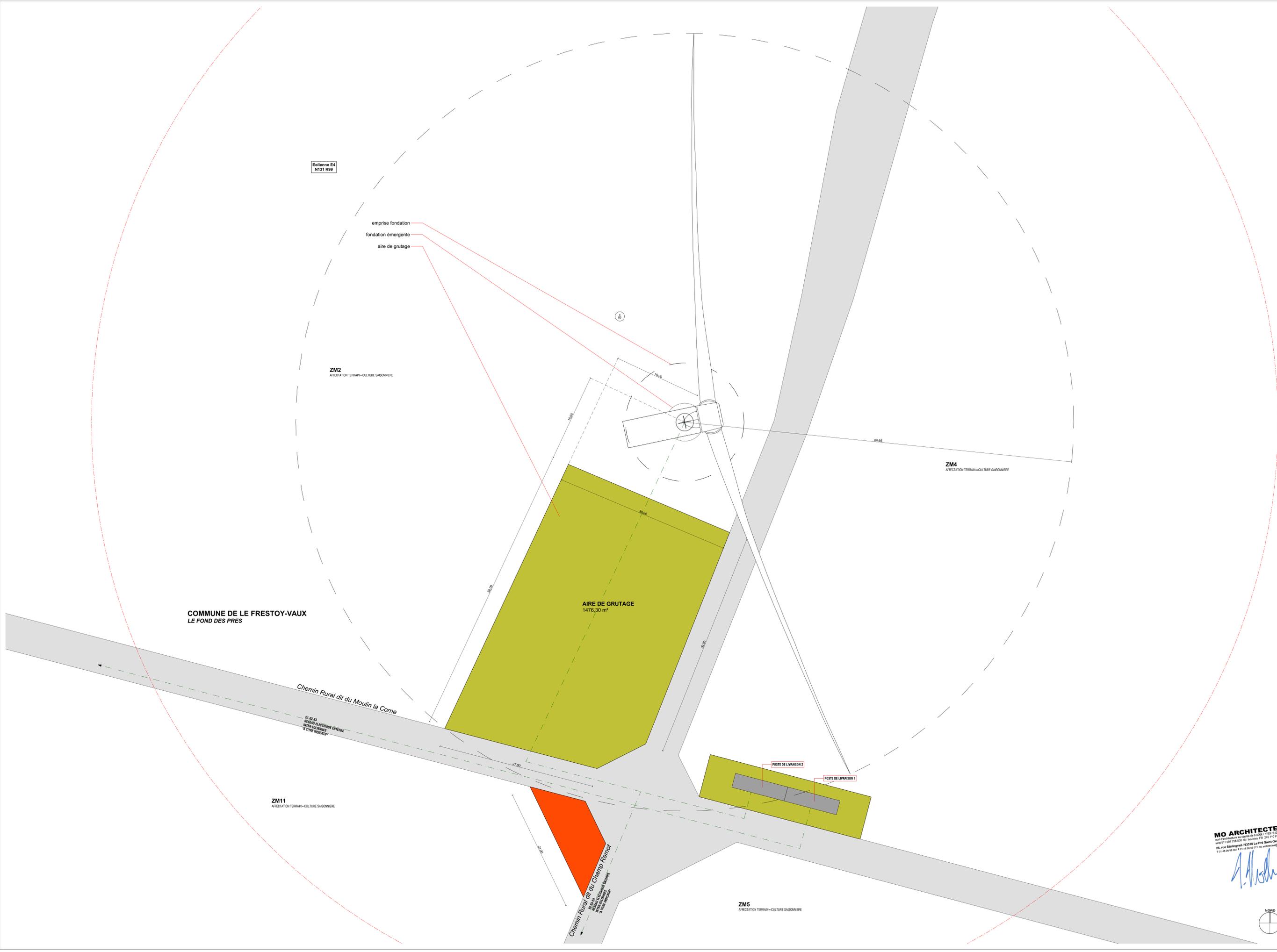
PLAN N°7 - EOLIENNE E4



- Légende:**
- Existant accolé
 - Terrain accidenté
 - 50m Track
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à retenir
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Fen à créer proposée
 - Coordonnée 100% entrée
 - Coordonnée 50% entrée
 - Clôture d'enceinte
 - Clôture d'enceinte
 - Réseaux électriques existants
 - Réseaux électriques
 - Allées ou arbres existants
 - Allées ou arbres existants
 - Périmètre de 35m autour de l'implantation

MO ARCHITECTES
 24, rue de Valenciennes / 59100 Lille
 Tél : 03 20 39 00 00 / Fax : 03 20 39 00 01 / Email : mo.architectes@moa-architectes.com

A. H.



COMMUNE DE LE FRESTOY-VAUX
 LE FOND DES PRES

E1-E2-E3
 RESEAU ELECTRIQUE EXTERIEUR
 INTER-LOCALITE
 "A TITRE INDICATIF"

AIRE DE GRUTAGE
 1476,30 m²

POSTE DE LIVRAISON 2
 POSTE DE LIVRAISON 1

Chemin Rural dit du Champ Ramot
 "A TITRE INDICATIF"

Eolienne E4
 N131 R99

emprise fondation
 fondation émergente
 aire de grutage

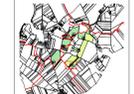
ZM2
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZM4
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

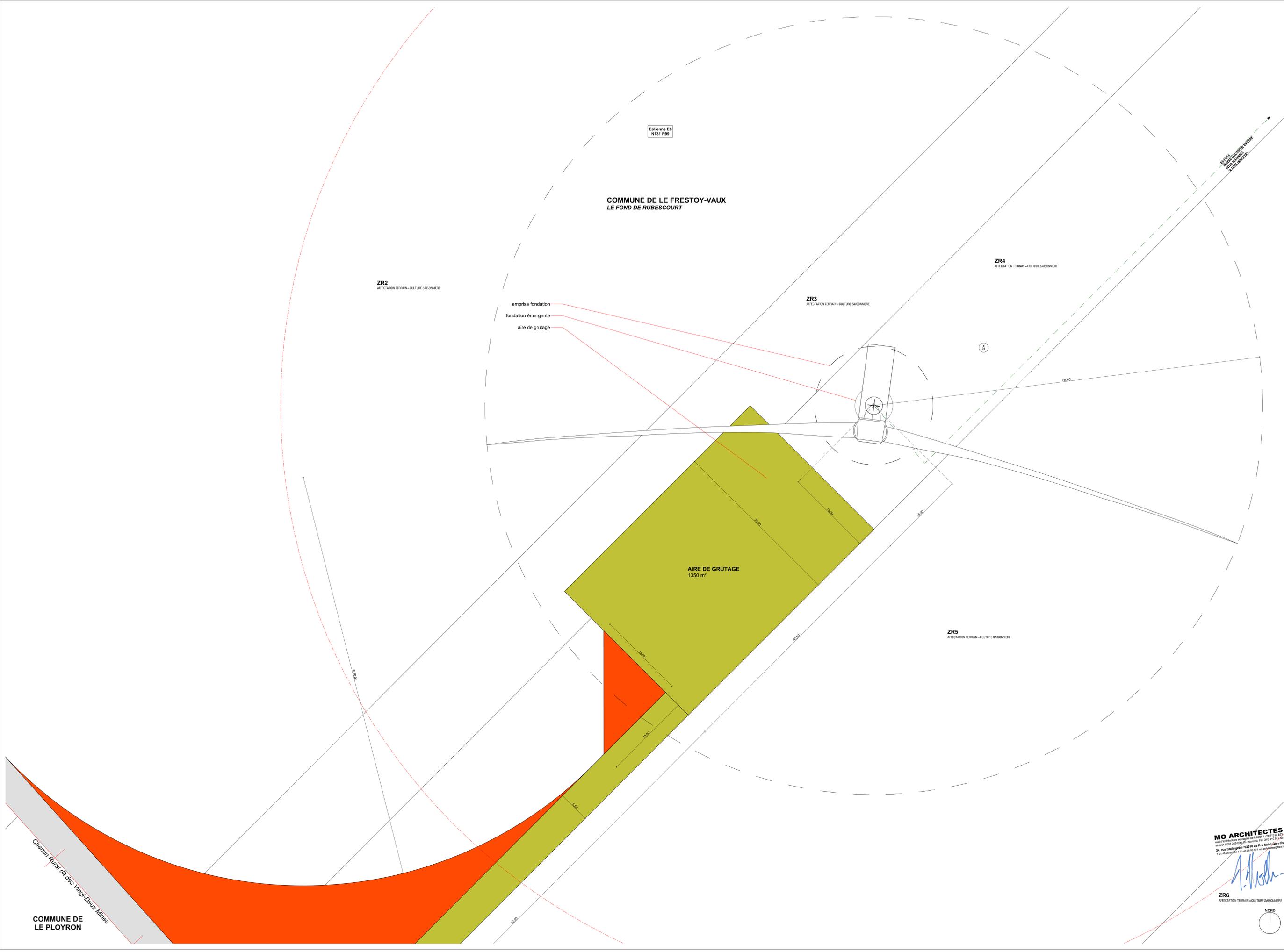
ZM11
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

ZM5
 AFFECTATION TERRAIN - CULTURE SAISONNIERE

PLAN N°9 - EOLIENNE E6



- Légende:**
- Aérienne accolée
 - Terrain agricole
 - E61 Tronçon
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à renforcer
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Foncier préalable
 - Contour 100% entrée
 - Contour de crantage
 - Clous d'axe
 - Niveau absorption externe à 10m altitude
 - Bâtiements
 - Aires de servitudes
 - Périmètre de 35m autour de fondation



© MO ARCHITECTES - Mission structurelle et étude des fondations précontraintes, en vue de l'obtention de l'autorisation d'exploitation, par le Maître d'ouvrage aux sociétés compétentes.

COMMUNE DE LE PLOYRON
 Chemin Rural 011 des Vingt-Deux Mines

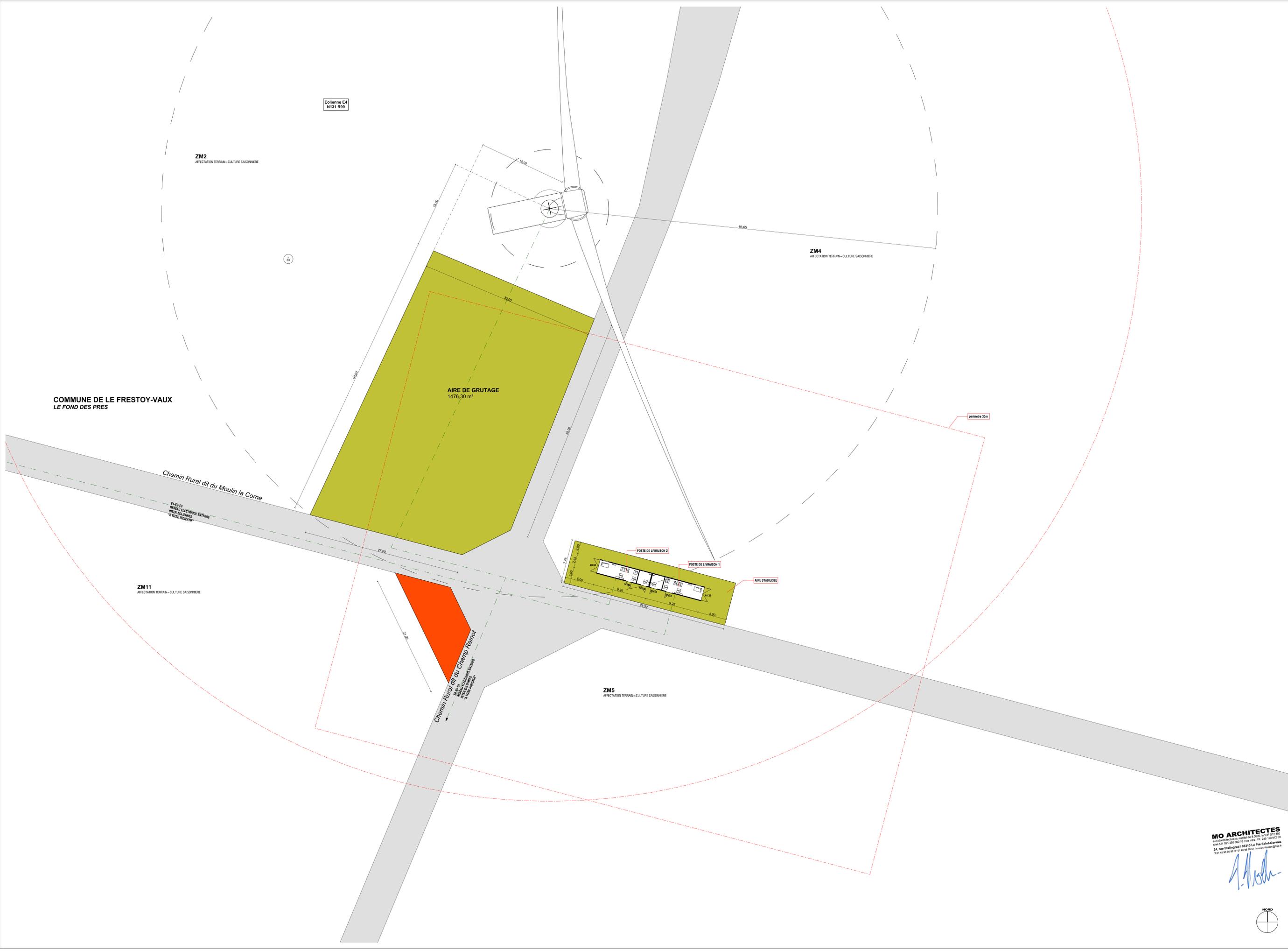
PLAN N°10 - POSTES DE LIVRAISON 1-2



- Légende:**
- Existence accolée
 - Terrain agricole
 - ESI Tronçon
 - Route
 - Chemin existant
 - Chemin existant à revêtement
 - Chemin à créer
 - Aire de grutage
 - Non usuel préalable
 - Couloir 10m⁰ entrée
 - Couloir de 5m⁰ entrée
 - Clôture d'isol.
 - Réseau distribution extérieur
 - Bâtiements
 - Aires de 35m autour de l'habitation

MO ARCHITECTES
 24, rue Saint-Georges 10330 La Pré Saint-Gervais
 03 25 10 10 10 (M) 03 25 10 10 10 (F)
 www.moarchitectes.com

A. H.



© MO ARCHITECTES - Toutes réserves faites. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite. Toute réimpression ou utilisation non autorisée sans la permission écrite de MO ARCHITECTES est formellement interdite.